



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 10 janvier 2024

PV n° 20 – Saison 2023/2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Adrien Tourrettes, Gaël André (par téléphone), Alain Marcq (en visio).

Absents excusés : Raphaël Moll.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Informations générales

Rassemblements féminins U7-U9-U11

Le prochain rassemblement aura lieu le samedi 13 janvier au Mas d'Agénais de 14h à 16h.

U6/U7

Modifications de plateaux :

Journée 5 du 13/01 :

- Plateau I à Beaupuy : ce plateau est annulé, les clubs présents sur ce plateau sont basculés sur d'autres plateaux :
 - o Marcellus et Beaupuy iront sur le plateau G organisé par Marmande
 - o Le Mas ira sur le plateau H organisé par Confluent/USPF
- Plateau H : ce plateau prévu à Casteljaloux se jouera sur les installations de Confluent/USPF à Aiguillon. Sont concernés : Confluent/USPF / Casteljaloux / Gontaud / Tonneins / Le Mas.

U8/U9

Les 3 plateaux de la 3^{ème} phase sont disponibles sur le site du District.

U10/U11

Pour rappel, chaque équipe doit compléter sa feuille de match et la remettre au club organisateur avant le début des matchs.

Challenge Futsal Fétis-Lahitte :

Le 1^{er} tour du Challenge Futsal Fétis-Lahitte aura lieu le samedi 13 janvier 2024 et sera organisé par la Commission Technique en collaboration avec la Commission des Jeunes.

Toutes les équipes 1 des clubs engagés sur les plateaux sont automatiquement inscrites à ce Challenge et ont l'obligation d'y participer.

Les 36 équipes participantes sont réparties en 6 groupes de 6 équipes et les 2 premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la finale départementale qui se jouera le samedi 9 mars (au lieu du 17/02 annoncé sur le calendrier général).

Les documents nécessaires à l'organisation de la compétition (programme, règlement, ...) ont été envoyés par mail aux club en début de semaine.

Plateaux 3^{ème} phase :

Les 4 plateaux de la 3^{ème} phase sont disponibles sur le site du District.

Challenges :

Les 2 plateaux du Challenge Ransinan non joués le 18/11 se joueront le samedi 13 janvier à 10h00.

Groupe D à Bias : Bias 2 – Bias 4 – EBBE 3 – FCVL 3 – Penne Saint-Sylvestre 3.

Groupe F à Monflanquin : Monflanquin 2 – Casseneuil 2 – Casseneuil 3 – Penne Saint-Sylvestre 2 – Penne Saint-Sylvestre 4.

Le plateau du Challenge Départemental non joué le 18/11 se jouera le samedi 20 janvier et sera intégré au plateau n° 9.

Groupe G à Marcellus : Marcellus 1 – Casteljaloux 1 – Le Mas 1 – Sainte-Bazeille 1.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Nous vous rappelons que les feuilles de match doivent être complétées AVANT le début des rencontres par chaque équipe.

Il est obligatoire d'indiquer les n° de maillots, n° de licences, noms et prénoms de chaque joueur. Les informations concernant les éducateurs (noms, prénoms, n° de licences) doivent être inscrites dans le cadre banc recevant ou banc visiteur de chaque équipe. Les feuilles de match doivent être signées avant et après le match par l'éducateur responsable majeur (les mineurs n'ont pas l'autorisation de signer une feuille de match).

Il est également obligatoire de renseigner le nom, prénom et n° de licence de l'arbitre.

Toute information manquante sera désormais sanctionnée de l'amende prévue dans le règlement tarifaire du District.

Forfaits :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Match n° 27081166 FCVL 3 / Vallée Lémance du 23/12 : forfait de Vallée Lémance (1^{er} forfait)

FCVL 3 : 3 points, 3 buts ; Vallée Lémance : - 1 point, 0 but.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Match n° 27081209 BAFC 4 / Castelmoron 2 du 20/12 : forfait de Castelmoron 2 (1^{er} forfait)

BAFC 4 : 3 points, 3 buts ; Castelmoron 2 : - 1 point, 0 but.

Match n° 27081217 BAFC 4 / Sainte-Livrade 1 du 10/01 : forfait de Sainte-Livrade 1 (1^{er} forfait)
BAFC 4 : 3 points, 3 buts ; Sainte-Livrade 1 : - 1 point, 0 but.

Feuilles de matchs en retard :

Application des sanctions financières pour FDM transmises en retard :

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Match n° 27095949 Sainte-Bazeille / GJ Mas Caumont 1 du 16/12

Match n° 27095955 USVP / GJ Mas Caumont 1 du 23/12

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Match n° 27108251 Marmande 3 / Marcellus 2 du 16/12

U15

U17

U18

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
SU AGEN	samedi 17 février 2024	U10/U11	GARAY Laura : 06 14 03 56 05 @ : 505841@lfna.fr
FCPA	mercredi 1 ^{er} mai 2024	U6/U7 U8/U9	ALVAREZ José : 06 25 40 06 56 @ : 560792@lfna.fr
SU AGEN	lundi 20 mai 2024	U8 (foot à 5) U9 (foot à 8)	GARAY Laura : 06 14 03 56 05 @ : 505841@lfna.fr
ASSA PAYS DU DROPT	lundi 20 mai 2024	U15	COMBAUD Clément : 06 72 96 32 01 @ : 540445@lfna.fr
AS LAUGNAC	samedi 1 juin 2024	U6/U7 U8/U9 U10/U11	BARDINA Laurent : 06 13 22 02 73 LACOSTE Marianne : 06 13 99 12 91 @ : 536034@lfna.fr
AF CASSENEUIL	samedi 8 juin 2024	U6/U7	COESTIER Alain : 06 83 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfna.fr
AF CASSENEUIL	dimanche 9 juin 2024	U8/U9	COESTIER Alain : 06 83 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfna.fr

Prochaine réunion le mercredi 17 janvier.

**Le Président
A. TOURRETTES**